

Délibération 2021-108-CA P

Séance du 9 décembre 2021

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Programmation des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière à distance le jeudi 9 décembre 2021, sur la convocation et sous la présidence Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint ;

Vu l'avis du conseil de la formation et de la vie étudiante du 2 décembre 2021 ;

Vu l'article D841-9 du code de l'éducation ;

Monsieur le Président donne la parole à madame la vice-Présidente déléguée à la réussite de l'étudiant et à la vie étudiante qui présente la programmation pour l'année 2022.

Dans la limite de 11 000 étudiants en formation initiale, la répartition des actions est la suivante :

- FSDIE: 12,60 € par étudiant (respect du taux plancher de 30%) soit 138 600€
- Centre de santé: 6,30€ par étudiant (respect du taux plancher de 15%), dépenses plafonnées jusqu'à 69 300€
- Appels à projets et Projets transversaux: le delta non alloué sera attribué sur présentation de projets pour les appels à projets. Il servira aussi à financer des projets pluriannuels structurants plus ambitieux.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les la programmation.

**Pour : 23 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0**

Valenciennes, le 10 décembre 2021

Le Président
Professeur Abdelhakim Artiba

